

Entre les soussignés, désignés ci-après le «client» et le «Camping de la Clape», il a été convenu ce qui suit :

NOM CLIENT ..... PRENOM .....  
 DATE DE NAISSANCE ..... AGE .....  
 ADRESSE .....  
 CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....  
 PORTABLE .....  
 E-MAIL .....

J'accepte de recevoir vos offres par SMS  oui  non / e-mail  oui  non

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

**EMPLACEMENTS ÉLECTRIFIÉS - maximum 5 personnes**

Date d'arrivée (après 14h) .....

Date de départ (avant 12h) .....

(10A) Prévoir un adaptateur aux normes européennes et rallonges électriques



Choisissez votre type d'emplacement et précisez la dimension totale de l'installation  
 .....m X .....m

**LOCATIONS HAUTE SAISON**

samedi/samedi ou dimanche/dimanche min. 2 nuits (autres périodes)

**ARRIVEE/DEPART**

Date arrivée (après 16h) .....

Date de départ (avant 10h) .....

**Suppléments**

\* une caution en espèce ou CB de 500€ est demandée à l'arrivée et sera restituée au départ

Forfait nettoyage

Location coffre

Linge de lit

Kit bébé

D'autres options sont disponibles, contactez-nous.

**LOCATIONS STANDARD**

Cottage Classique  
2 Chb TV  
5/7 pers.\*



Cottage Confort  
2 Chb TV + CLIM  
5/7 pers.\*



Tente aménagée  
2 Chb  
5/7 pers.\*



**GARANTIE ANNULATION (facultatif)**

Valable sur EMBLEMENTS et LOCATIONS

OUI  NON  Voir conditions auprès de l'accueil.

En cas de non-réponse, l'assurance sera appliquée automatiquement.

- GARANTIE CONSEILLÉE EN PÉRIODE COVID -

**VEHICULE** 

N°immat .....

Camp. Car  | VL  | Moto

**CHIEN** 

Carnet de vaccination obligatoire.

NOM : .....

Race : .....

**PAIEMENT Verser un ACOMPTÉ à la réservation de 30% du prix total du séjour**

MONTANT ..... €

Mandat postal

Chèque vacances

Carte bancaire (SVP nous contacter)

Chèque à l'ordre de COTTAGE PARKS MEDITERRANÉE

Virement bancaire

N° de compte : IBAN : FR76 3007 7041 4941 1504 0020 028

Bic code : SMCTFR2A

Banque : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

Le client s'engage à payer, le jour de l'arrivée pour les emplacements et un mois avant l'arrivée pour les locations le solde du séjour réservé. Pour les locations, toute réservation faite moins d'un mois avant l'arrivée devra être soldée par carte bancaire en vente à distance. Le numéro d'emplacement ou le locatif est donné à titre indicatif et ne peut en aucun cas être une clause du contrat. Avant de renvoyer le contrat : contacter le camping au téléphone pour connaître les disponibilités.

J'ai pris connaissance des conditions générales figurant au dos, déclare les accepter et respecter le règlement intérieur.

DATE :

Signature du client (précédée de la mention «lu et approuvé») :

CAMPING DE LA TAMA

Fait au CAP D'AGDE le :

Signature et cachet du camping :

# CONDITIONS DE RESERVATION pour le camping de la Tama, Cottage Parks Méditerranée

## Article 1 : Réserve de votre séjour et conclusion du contrat.

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente et RGPD.

### 1.1 - Modalités de réservation :

Votre réservation peut être effectuée :

- Par téléphone au 04.67.26.41.32 ou 04.67.94.79.46

- Par mail : reservations@cottageparks.fr

- Par internet : Site internet : www.cottageparks.fr

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

La réservation doit être accompagnée de l'acompte correspondant à 25% du montant total du séjour ainsi que des frais de réservation et de l'assurance annulation en vigueur.

Le règlement total ou partiel du séjour rend définitive votre réservation.

1er cas : vous réglez l'acompte et/ou le solde du montant du séjour par carte bancaire au moment de votre inscription par téléphone ou sur internet.

2ème cas : vous utilisez un autre mode de paiement : à réception de votre contrat d'option de séjour vous disposerez d'un délai défini dans votre contrat d'option pour nous faire parvenir votre règlement et ainsi confirmer votre réservation. Passé ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée. Le solde doit être réglé 1 mois avant l'arrivée.

Les noms, prénoms et âges de tous les participants doivent être communiqués au plus tard à l'arrivée. Toute modification de dossier, ou de réservation, doit être notifiée PAR ECRIT.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Nous vous rappelons que toute demande éventuelle quant à une orientation ou situation spécifique est un service supplémentaire. Lors de votre réservation il vous est possible de préciser un emplacement correspondant à vos attentes, et nous ferons vraiment tout notre possible pour vous satisfaire. Mais cela ne constitue pas une garantie contractuelle.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement. Les tentes sont interdites sur les emplacements locatifs.

### 1.2 - Conditions de paiement

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant des prestations réservées doit être réglé, ainsi que les frais de dossier (non remboursables). Le montant des frais de dossier est de 15€ pour les séjours entre le 1/07/21 et le 30/08/21. Le solde de votre séjour doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix TTC.

La garantie annulation est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte. Le montant de la garantie annulation est de 25€ pour les séjours de 6 nuits et plus ; de 17€ pour les séjours de moins de 6 nuits.

Nos prix comprennent l'accès au centre aquatique, la consommation d'eau, l'électricité, les équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires), un véhicule par emplacement et l'accès aux activités non payantes.

Pour les réservations en emplacement camping, 5 personnes maximum sont acceptées sur l'emplacement.

Nos prix ne comprennent pas la voiture supplémentaire, une tente supplémentaire, une personne supplémentaire, les animaux, le visiteur journalier, la garantie annulation, les frais de dossier et les participations à la taxe de séjour et ordures ménagères. Le linge de lit et de toilette, le kit bébé sont en location sur place.

### 1.3 - Non présentation sur site

Faute d'information de votre part, votre hébergement ne sera plus considéré comme disponible, à partir de minuit, le jour de votre arrivée prévue.

### 1.4 - Les mineurs

Les mineurs non accompagnés d'un adulte légalement responsable ne sont pas admis. Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation du contrat et la perte des arrhes versées lors de la réservation.

### 1.5 Délai de rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## Article 2. Tarifs

### 2.1 Frais de dossier

Chaque réservation dont le séjour est effectif entre le 1/07 et le 30/08 donne lieu à la perception de frais de dossier d'un montant de 15€ quelle que soit la durée du séjour.

### 2.2 réductions tarifaires promotionnelles

Cottage Parks se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables uniquement selon les conditions de vente particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordés pour les ventes effectuées en dehors de celles-ci. Ces promotions ne sont en aucun cas à effet rétroactif ou valables après la date de fin de validité de l'offre.

## Article 3. Annulation du séjour

### 3.1 Cas particulier COVID

Les sommes versées d'avance par le Client feront l'objet d'un remboursement ou d'un bon à valoir dans les cas suivants :

- Des mesures gouvernementales restrictives de déplacements vous empêchent de vous rendre sur le lieu de vacances

- Confinement national ou de votre région d'origine ou de votre destination

- Fermeture de frontière entre votre pays d'origine et votre pays de destination

- D'une période de quarantaine à observer pour les vacanciers se déplaçant dans votre région de destination

- Vous ou une personne voyageant est positive au test RT-PCR au Covid-19.

- Vous devez observer une période de quarantaine exigée par l'assurance maladie ou une autorité compétente.

De vrais justificatifs vous seront demandés dans un délai de 10 jours. Vous serez alors remboursés des sommes versées (hors frais de dossier et garantie annulation)

### 3.2 Garantie annulation

Si vous souscrivez à la Garantie Annulation, vous êtes garantis:

- du remboursement des sommes versées, hors frais de dossier et Garantie Annulation.

- du remboursement au prorata temporis de la location prévue, hors Frais de dossier, Garantie Annulation et des Frais de nettoyage, si vous devez quitter l'hébergement loué avant la date d'expiration prévue.

La garantie s'exerce si l'empêchement concerne le client, son conjoint, les personnes désignées sur le contrat de location, ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint, et est occasionné par l'une des seules causes suivantes :

- Le décès, une maladie non connue au moment de la réservation du séjour ou un accident survenant après cette réservation ;

- Le décès pouvant survenir aux frères, sœurs, gendres ou belles-filles du client.

- Une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises.

- L'empêchement justifié par un licenciement, une mutation du client ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise dont le client est gérant.

- La garantie, en cas de maladie ou d'accident, doit, pour être effective, être justifiée par une prescription médicale datée de moins d'un mois avant la date d'arrivée.

Toute annulation doit IMPERATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour.

Pour bénéficier de la garantie annulation, vous devez informer le camping du motif de l'annulation 24h avant votre arrivée.

Vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir un justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur).

## Article 4 - Déroulement du séjour

Comme la loi l'exige, tout client adhère à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire est remis sur demande.

### 4.1 Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 10h00.

Les arrivées anticipées avant midi sont une prestation sur demande et selon disponibilité (voir tarif en vigueur).

En emplacement : les arrivées s'effectuent à partir de 14h, les départs s'effectuent avant 12h00.

### 4.2 Caution

Les hébergements et les emplacements loués doivent évidemment être rendus dans l'état dans lesquels vous les avez trouvés. En cas de dégâts constatés (casse, manquements, détériorations) nous vous avertirons, puis préleverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location.

Une caution de 500 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée en carte bancaire (bloquée sur votre compte mais non débitée) ou Espèces. Aucun chèque ne sera admis. Elle vous sera rendue le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux non contradictoire. Le remboursement ou l'annulation de la caution pourra donc être effectif après votre départ. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite

propreté.

Si vous constatez des anomalies dans l'état de votre location à votre arrivée, il faut en avvertir sous 24h la réception du camping qui pourra mettre tout en œuvre afin de corriger la situation au plus vite.

Vous avez la possibilité d'acheter une prestation de ménage de fin de séjour. Ce forfait est facturé selon la catégorie de votre hébergement et les tarifs sont consultables à l'accueil ou dans la FAQ de notre site internet. Cette prestation, par respect pour nos équipes d'entretien, ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (poubelles vidées, vaisselle lavée, couvertures pliées, débris nettoyés).

Une caution supplémentaire peut être demandée pour une location de barbecue, une location de vélo, la mise à disposition de badges pour la barrière ou toute autre prestation particulière.

### 4.3 Espace aquatique

Dans les piscines, le port du slip de bain est obligatoire (vêtements, tenues de bain couvrantes et short de bain sont interdits pour des raisons d'hygiène), ainsi que le port du bracelet.

Une décharge sera remise et devra être signée par le client à son arrivée. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter OBLIGATOIREMENT des brassards. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pénétrer dans l'espace aquatique sans être accompagnés d'un adulte responsable.

Les visiteurs journaliers n'ont pas accès aux espaces aquatiques pour des raisons d'assurance.

Le camping peut être amené à fermer ponctuellement un toboggan ou une piscine en cas de problèmes techniques imprévus et pouvant entraîner un manque de sécurité ou d'hygiène.

L'accès aux espaces aquatiques est formellement interdit en dehors des horaires d'ouvertures et de fermeture.

### 4.4 Assurance locative

Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.

## Article 5 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour le matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

### Article 6 - Réclamation

Toute réclamation concernant un voyage ou un séjour devra être adressée par lettre recommandée avec Accusé Réception à Cottageparks Méditerranée, service qualité. Cette réclamation devra préalablement être signalée sur place et par écrit au Responsable de l'établissement. Pour être prise en compte, cette réclamation devra parvenir à cottageparks mediterrannée au plus tard trente jours après la fin des prestations. A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du :

Société de médiation professionnelle 24 rue Albert de Mun, 33 000 Bordeaux

### Article 7 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Béziers.

### Article 8 - Protection de vos données.

Les informations recueillies lors de votre réservation sont enregistrées via le logiciel CRM E-season de la société Séquoia-soft.

Les données collectées seront indispensables à la gestion administrative. Certaines de vos données peuvent être utilisées également dans le cadre de la promotion de nos établissements.

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute demande, adressez vous au responsable de la protection des données via l'adresse email dpo@cottageparks.fr

